



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 juillet 2020

Le Conseil Municipal de la commune de MAZAN, renouvelé suite au second tour des élections municipale du 28 juin 2020, s'est réuni en séance publique d'installation à La Boiserie.

L'assemblée est successivement présidée par M. Aimé NAVELLO, maire sortant, M. Auguste DURAND, doyen d'âge, M. Louis BONNET, élu maire.

Vingt-neuf conseillers municipaux ont été légalement convoqués. Vingt-neuf étaient présents ou représentés.

Il est procédé à l'élection du maire.

M. Louis BONNET ayant obtenu la majorité absolue est déclaré maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

Il est décidé de fixer à 8 le nombre des adjoints et procédé à leur élection au scrutin de liste.

La liste présentée par M. Louis BONNET ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés **adjoints au maire** et installés dans leurs fonctions Mesdames et Messieurs :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------|
| - Georges MICHEL | (1 ^{er} adjoint) |
| - Joséphine AUDRIN | (2 ^{ème} adjointe) |
| - René CECCHETTO | (3 ^{ème} adjoint) |
| - Geneviève GABORIT DUPILLE | (4 ^{ème} adjointe) |
| - Jean-Louis BOURRIE | (5 ^{ème} adjoint) |
| - Marie-Hélène MOREL | (6 ^{ème} adjointe) |
| - Silvère JOUBERTEAU | (7 ^{ème} adjoint) |
| - Sophie CLEMENT | (8 ^{ème} adjointe) |